

1. Mai 1782.

17

riage des prêtres tant à l'égard des fonctions de leur ministère qu'à l'égard de la société civile, sont discutés ensuite dans le plus grand détail. Je n'ajouterai rien aux sages réflexions de l'auteur, il est impossible d'en augmenter l'évidence & la force. Il ne faut d'ailleurs qu'un sens droit pour comprendre que tout le soin qu'un curé donneroit à sa famille, seroit perdu pour ses ouailles; que sa charité envers les malades & les pauvres, seroit non-seulement affoiblie en elle-même *, mais gênée & contrariée dans ses effets, si elle se devoit en premier lieu à une épouse & une nombreuse famille. (a)

* 15. Mai
1781. p. 94.

L'esprit apostolique perpétué dans l'Eglise catholique, & qu'on regarde comme un caractère exclusif de la vraie religion, donne à

dans l'*Encyclopédie*, Decemb. 1771. p. 396 & suiv. — Réflexions de Fleuri, de Mirabeau, de Voltaire, &c, Avril 1773. p. 238 & suiv. — Romans & contes de Fées sur le prétendu désespoir des religieux & religieuses, démentis par des faits publics & récents, 15 Mars 1782. p. 445.

(a) L'Empereur vient d'accorder par un rescrit exprès un revenu honnête à tous les curés de l'Esclavonie; & cela afin que le soin du temporel ne les détourne point des fonctions de leur ministère *. Or quel accroissement ne prendroit point ce soin du temporel, s'il s'agissoit de nourrir & d'établir des enfans sur le produit d'un petit bénéfice à vie, qui par sa nature, qui par le ministère de celui qui le possède, ne peut point être héréditaire, & qui dans ce cas-là même ne suffiroit d'aucune manière à pourvoir à de si amples besoins!

* 1. Fév.
1782. p. 210.

I. Part.

B